



Conseil économique et social

Distr. générale
18 avril 2024
Français
Original : anglais

Session de 2024

27 juillet 2023-24 juillet 2024

Point 12 e) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions : programme
à long terme d'aide à Haïti**

Rapport du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [2023/32](#) du Conseil économique et social, dans laquelle celui-ci a prié le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti de lui présenter un rapport sur ses travaux, accompagné de recommandations, s'il l'estimait nécessaire, pour examen à sa session de 2024. Il porte sur les activités menées par le Groupe entre avril 2023 et mars 2024, à savoir notamment les réunions tenues avec des représentantes et représentants des autorités nationales, de la société civile, du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, de l'équipe de pays des Nations Unies, des organisations régionales et des institutions financières internationales.

Profondément préoccupé par la détérioration de la situation en matière de sécurité et la dégradation incessante des conditions de vie du peuple haïtien, le Groupe s'est employé en priorité à trouver des moyens concrets, pour la communauté internationale, de faciliter des solutions, dans le cadre d'un processus dirigé et contrôlé par le peuple haïtien, visant à renforcer la stabilité et le développement durable du pays, conformément à son mandat, que le Conseil économique et social a prorogé, dans sa résolution [2023/32](#).

Le Groupe affirme de nouveau que les mesures de sécurité doivent être complétées par une stratégie globale et durable à long terme assortie de ressources, visant à remédier aux causes de la violence, telles que l'instabilité politique, les inégalités économiques et sociales, l'extrême pauvreté, le taux de chômage élevé, les violations des droits humains, l'impunité, la corruption et la faiblesse des institutions publiques. Afin de trouver une solution à long terme pour Haïti, il faut s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité et de l'instabilité du pays. Le renforcement de la capacité nationale de protéger et soutenir les populations vulnérables, de fournir des services essentiels, de promouvoir et maintenir la paix au niveau communautaire, de construire des systèmes alimentaires résilients, d'investir dans l'éducation et les débouchés professionnels pour les jeunes, de promouvoir une croissance économique



inclusive et la création d'emplois et de renforcer l'état de droit sont des étapes cruciales en vue du développement durable du pays.

Le Groupe appelle la communauté internationale, les entités des Nations Unies, les institutions financières internationales et les autres partenaires, y compris ceux de la région, à renforcer leur soutien de manière coordonnée.

I. Introduction

1. Le Conseil économique et social a initialement créé le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti en 1999 par sa résolution 1999/4, puis l'a réactivé cinq ans plus tard en vertu de sa décision 2004/322. Le Groupe est composé des Représentantes et Représentants permanents de l'Argentine, des Bahamas, de la Barbade, du Belize, du Bénin, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, d'El Salvador, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, d'Haïti, de la Jamaïque, du Kenya, du Mexique, du Pérou, de la République dominicaine, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies. Un nouveau membre – le Représentant permanent de la Jamaïque auprès de l'Organisation des Nations Unies – a rejoint le Groupe le 26 juillet 2023 (décision 2023/201 D du Conseil). Depuis novembre 2004, le Groupe est présidé par le Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies. Comme le prévoit la décision 2004/322, la Présidente du Conseil et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti sont invitées à participer aux réunions du Groupe.

2. Dans sa résolution 2023/32, le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe jusqu'à la conclusion de sa session de 2024, afin de pouvoir suivre la situation de près et formuler des conseils concernant la stratégie de développement à long terme d'Haïti en vue de favoriser le relèvement, la reconstruction et la stabilité du pays sur les plans économique et social, en accordant une attention particulière à la nécessité d'assurer un appui international cohérent et durable au pays. Il a prié le Groupe de lui présenter un rapport sur ses travaux pour examen à sa session de 2024.

3. Le présent rapport est le vingtième établi à l'intention du Conseil par le Groupe depuis sa réactivation, en 2004. Il met en lumière les principales conclusions et recommandations que le Groupe a formulées à l'issue de ses réunions avec les autorités haïtiennes et diverses parties prenantes, notamment des représentants du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement (BID), de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) et de l'Organisation des États américains. Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité en Haïti au cours de la période considérée, le Groupe n'a pas effectué de visite dans le pays. Il a toutefois consulté un large éventail de parties prenantes au moyen de réunions hybrides et en présentiel. On trouvera dans l'annexe au présent rapport une vue d'ensemble des activités entreprises par le Groupe au cours de la période considérée.

II. Contexte actuel en Haïti

A. Situation politique et conditions de sécurité

4. Haïti continue d'être marqué par une crise complexe et protéiforme qui présente des enjeux politiques et humanitaires ainsi que des difficultés en matière de sécurité, de développement et de droits humains. Profitant de l'impasse politique et du vide institutionnel prévalant depuis l'assassinat du Président Jovenel Moïse survenu le 7 juillet 2021, les bandes armées ont étendu leur influence, ce qui a entraîné une grave crise en matière de sécurité s'accompagnant de violences à grande échelle, notamment de violences sexuelles, de violations des droits humains, de meurtres, d'enlèvements et de déplacements forcés. Le recours systématique à la violence sexuelle et fondée sur le genre et le recrutement d'enfants et de jeunes par des bandes armées se poursuivent en toute impunité. Le trafic et le détournement d'armes de petit calibre, d'armes légères et de munitions destinées aux bandes organisées ont aggravé

une situation déjà effroyable en matière de sécurité. L'impunité et la corruption restent monnaie courante, ce qui compromet la sécurité, le fonctionnement des institutions nationales et la vie économique du pays.

5. Le 2 octobre 2023, agissant en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité a autorisé, par sa résolution [2699 \(2023\)](#), le déploiement d'une mission multinationale d'appui à la sécurité, en étroite coopération et coordination avec le Gouvernement haïtien. Le Conseil de sécurité a par ailleurs souligné que les États Membres, les organes, organismes et institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales, dont les institutions financières internationales, devaient redoubler d'efforts pour favoriser le développement institutionnel, social et économique d'Haïti, en particulier à long terme, afin que le pays puisse retrouver et conserver sa stabilité et faire reculer la pauvreté. Le Groupe se félicite de la volonté du Kenya de diriger la mission multinationale d'appui à la sécurité qui est proposée et de l'engagement pris par d'autres pays de lui fournir du personnel et des ressources financières.

6. Si des efforts tendant à appuyer le déploiement de la mission multinationale d'appui à la sécurité se sont poursuivis, la situation en matière de sécurité s'est encore détériorée, les bandes armées ayant intensifié leurs attaques contre les infrastructures critiques, notamment les aéroports, les ports, les commissariats de police, les établissements pénitentiaires, les écoles et les hôpitaux.

7. Le 11 mars 2024, après des mois de dialogue entre les parties prenantes haïtiennes sur le rétablissement des processus démocratiques du pays et d'efforts de médiation déployés par la Communauté des Caraïbes (CARICOM), les parties prenantes haïtiennes, conjointement avec la CARICOM et d'autres partenaires internationaux, ont annoncé, dans une déclaration finale¹, leur adhésion à un accord de gouvernance transitoire, qui ouvrirait la voie à une transition pacifique du pouvoir, à la continuité de la gouvernance, à un plan d'action pour la sécurité à court terme et à la tenue d'élections libres et régulières. Le Premier Ministre, Ariel Henry, a annoncé qu'il démissionnerait une fois que le conseil présidentiel de transition aurait été mis en place et qu'un nouveau Premier Ministre aurait été nommé. Le Groupe apprécie l'engagement soutenu de la CARICOM en faveur d'un dialogue inclusif entre les parties prenantes haïtiennes. Il encourage les parties prenantes haïtiennes à mettre en œuvre l'accord de gouvernance transitoire et à ouvrir la voie à des élections crédibles, libres, régulières et transparentes.

8. Dans le cadre de ses efforts visant à appeler l'attention de la communauté internationale sur la détérioration de la situation en Haïti et à mobiliser un soutien permettant d'aider les Haïtiennes et Haïtiens à relever les défis complexes et protéiformes auxquels le pays doit faire face, le Groupe a organisé une réunion de haut niveau avec ses partenaires des Caraïbes, le 21 septembre 2023, lors de la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale. Pour remédier aux causes profondes de l'instabilité en Haïti, il faut trouver des solutions politiques dans le cadre d'un processus contrôlé par le peuple haïtien. Le Groupe continue d'exhorter les acteurs politiques du pays, les dignitaires religieux, le secteur privé et la société civile, y compris les groupes de femmes et de jeunes, à redoubler d'efforts pour préparer la voie vers la tenue d'élections crédibles, libres, régulières et transparentes. À cet égard, le Groupe salue les efforts incessants déployés par la CARICOM pour aider Haïti à parvenir à une stabilité politique et à répondre aux préoccupations en matière de sécurité dans le cadre d'un dialogue entre les parties prenantes haïtiennes, y compris la société civile.

¹ Communauté des Caraïbes (CARICOM), « Outcome declaration of CARICOM, international partners and Haitian stakeholders », 11 mars 2024.

B. Aggravation de la crise humanitaire

9. La situation humanitaire dans le pays ne cesse de se dégrader. Les niveaux d'insécurité et les violations des droits humains, imputables aux bandes armées, continuent de créer des situations d'extrême vulnérabilité pour les Haïtiennes et les Haïtiens. Quelque 5,5 millions de personnes en Haïti ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection, 4,4 millions d'entre elles étant exposées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Selon les derniers chiffres du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire², Haïti fait face à une crise humanitaire : on estime à 4,97 millions le nombre de personnes exposées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, dont 1,4 million en situation d'urgence, pour la période allant de mars à juin 2024. En 2023, Haïti se classait 115^e sur 125 pays selon l'Indice de la faim dans le monde, la malnutrition aiguë chez les enfants ayant augmenté de 30 %³.

10. En février 2024, quelque 362 000 personnes se trouvaient déplacées à l'intérieur du pays, dans 93 % des cas du fait de la violence⁴ – ce qui était radicalement nouveau par rapport à ce qui motivait habituellement les déplacements internes dans le pays, soit au premier chef les catastrophes. En outre, 17 000 personnes supplémentaires – la plupart déjà déplacées au préalable – se trouvaient déplacées au début du mois de mars en raison de l'intensification de la violence. Sur l'ensemble des personnes déplacées à l'intérieur du pays, plus de la moitié étaient des femmes et des filles.

11. La détérioration de la situation en matière de sécurité a aussi considérablement entravé l'accès aux services essentiels et exacerbé les besoins en matière de santé, d'eau et d'hygiène. Le système de santé du pays est menacé d'effondrement en raison, notamment, d'un accès limité au carburant nécessaire pour les infrastructures de santé, des attaques ciblées visant les hôpitaux et d'une pénurie d'agents de santé due à des taux d'attrition élevés. Le pillage de conteneurs du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), remplis de fournitures essentielles destinées aux enfants⁵, est venu pénaliser encore plus le système de santé en Haïti. En outre, la crise a perturbé le secteur de l'éducation, entraînant des fermetures d'écoles et un fonctionnement scolaire irrégulier, ce qui compromet l'accès des enfants aux possibilités d'apprentissage. Quelque 1,2 million d'enseignants et d'élèves ont été touchés par la fermeture de 755 écoles, l'occupation de 139 écoles et le fait que près de 600 000 enfants vivent dans des zones où sévissent des bandes criminelles⁶.

12. Le Groupe a été informé que les initiatives en faveur de la sécurité alimentaire appuyées par l'ONU, notamment les programmes d'alimentation scolaire d'origine locale, permettaient non seulement d'offrir aux enfants un espace sûr et des repas fiables, mais aussi de soutenir la production agricole locale. Cette assistance – vivres, programmes d'alimentation scolaire et argent liquide – a contribué aux efforts de stabilisation. Les approches productives du type filets de sécurité ont permis de mettre

² Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, « Haiti: acute food insecurity situation for August 2023 – February 2024 and projection for March – June 2024 », portail d'analyse du Cadre. Consultable à l'adresse suivante : www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/fr/c/1156571/?iso3=HTI.

³ Klaus von Grebmer et al., 2023 *Global Hunger Index – The Power of Youth in Shaping Food Systems* (Bonn, Welthungerhilfe; Dublin, Concern Worldwide, 2023).

⁴ Organisation internationale pour les migrations, « Haiti: situation report », février 2024.

⁵ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Critical supplies for children looted at the armed-group-controlled main port of Port-au-Prince », 16 mars 2024.

⁶ Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Haiti: humanitarian needs and response plan – executive summary », janvier 2024.

l'agriculture en rapport avec les besoins locaux. Les personnes déplacées à l'intérieur du pays ont également reçu une aide en nature (repas chauds) et en espèces.

13. Le Groupe a appris qu'en ce qui concerne l'aide d'urgence à la subsistance, seules 13 % des personnes destinataires d'une aide alimentaire ont également été ciblées pour l'aide à la subsistance au cours du premier semestre de 2023. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les interventions agricoles d'urgence demeurent très rentables et efficaces pour promouvoir la sécurité alimentaire. Ainsi, un investissement de 413 dollars dans des semences pourrait fournir à un ménage vulnérable suffisamment de produits agricoles pour répondre aux besoins alimentaires essentiels de toute une famille durant 6 mois, ce qui représente moins de 70 dollars par mois et par ménage. Ces investissements humanitaires d'urgence offrent des solutions durables puisqu'il est possible de mettre de côté une petite partie des denrées alimentaires produites pour en extraire des semences destinées à la saison suivante. En outre, l'aide d'urgence à la subsistance permet aux populations rurales de demeurer chez elles, évitant ainsi l'exode rural qui favorise la surpopulation dans les banlieues de Port-au-Prince, et contribue à renforcer la résilience des collectivités face aux chocs futurs. Pour maximiser leur impact, les interventions en matière de sécurité alimentaire doivent être complétées par une aide à la subsistance s'appuyant sur les priorités des populations locales.

14. Le Groupe salue les efforts déployés par l'équipe de pays des Nations Unies et par l'équipe de pays pour l'action humanitaire en Haïti, qui ont été mobilisées, conjointement avec le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), pour aider les autorités nationales à mettre en œuvre leurs priorités essentielles. Le Groupe a été informé que l'équipe de pays pour l'action humanitaire avait mis en place une plateforme de dialogue, d'échange d'informations et de coordination entre les acteurs humanitaires, la Police nationale d'Haïti et le BINUH. Des représentants de la mission multinationale d'appui à la sécurité rejoindront la plateforme dès l'arrivée de la mission dans le pays. En outre, l'équipe de pays des Nations Unies travaille à l'établissement d'un plan intégré visant à aider le Gouvernement à rétablir la fourniture de services essentiels auprès des populations touchées par la violence des gangs, entre autres priorités à entreprendre une fois que la mission multinationale d'appui à la sécurité sera sur place et que l'autorité de l'État pourra être rétablie.

15. Le Groupe trouve encourageant le fait que, malgré la situation désastreuse, les représentants de la société civile et les partenaires humanitaires du pays se sont mobilisés autour de la question de la sécurité alimentaire. Si l'accès humanitaire demeure possible, c'est parce que les partenaires locaux collaborent dans le cadre d'initiatives communautaires, telles que les programmes d'alimentation scolaire. Ainsi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a mis en place un réseau local de partenaires sur plusieurs décennies, ce qui a permis aux populations d'accéder aux produits dans les provinces.

16. Le Groupe s'inquiète de ce que le plan de réponse humanitaire 2023 pour Haïti n'ait reçu que 34 % des 719,9 millions de dollars nécessaires à son financement. Le 28 février 2024, le plan de réponse aux besoins humanitaires 2024 pour Haïti a été lancé. Au 16 mars 2024, seuls 6,4 % de ses besoins de financement – 673,8 millions de dollars – avaient été satisfaits⁷. Les principaux besoins humanitaires de la population haïtienne se situent dans les domaines suivants : santé (4,7 millions de personnes) ; sécurité alimentaire (4,4 millions) ; eau, assainissement et hygiène

⁷ Ibid., voir également Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Besoins humanitaires et plan de réponse Haïti », janvier 2024 ; Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Haiti: country snapshot for 2024 », base de données du Service de surveillance financière. Consultable à l'adresse suivante : <https://fts.unocha.org/countries/96/summary/2024>.

(3,4 millions) ; abris et produits non alimentaires (3,2 millions) ; protection générale (1,6 million). Le plan pour 2024 vise à fournir une aide d'urgence multisectorielle à 2,2 millions de personnes dans les zones touchées par des chocs soudains liés à l'insécurité, aux mouvements forcés de population, aux catastrophes naturelles et aux épidémies, et à mettre en œuvre des activités destinées à renforcer la résilience de 3,6 millions de personnes, y compris des mesures favorisant les solutions durables et la préparation aux situations d'urgence.

17. Soulignant que les besoins humanitaires considérables du pays requièrent une attention urgente, le Groupe engage la communauté internationale à mobiliser immédiatement les fonds nécessaires pour appuyer les efforts d'intervention humanitaire visant à garantir une aide aux personnes les plus vulnérables. À cet égard, les couloirs humanitaires sont essentiels pour permettre aux Haïtiennes et Haïtiens dans le besoin d'accéder sans entrave et en toute sécurité à l'aide humanitaire.

C. Développement durable

1. Perspectives économiques

18. Selon la Banque mondiale, l'économie d'Haïti s'est contractée, ces quatre dernières années, de 1,7 % en 2019, de 3,3 % en 2020, de 1,8 % en 2021 et de 1,7 % en 2022⁸. Elle devrait s'être contractée de 2,5 % en 2023. Le Groupe est préoccupé par le fait que les acquis en matière de réduction de la pauvreté ont été réduits à néant en Haïti. L'enquête téléphonique à haute fréquence de la Banque mondiale, menée en mars 2023, a révélé que les deux tiers des ménages haïtiens avaient vu leurs revenus baisser, ce qui s'explique en partie par la dégradation des conditions sur le marché du travail et la diminution des envois de fonds⁹. En outre, selon les estimations de la Banque mondiale, la proportion de personnes subsistant avec moins de 2,15 dollars par jour (le seuil international de pauvreté) devrait augmenter, pour s'établir à 34 % en 2023.

19. Selon le Rapport sur le développement humain 2023-2024, Haïti est classé 158^e sur 193 pays, avec une espérance de vie de 63,7 ans (66,7 ans pour les femmes et 60,9 ans pour les hommes). En 2022, 28 % de la population féminine avait fait au moins quelques études secondaires, contre 36,9 % de la population masculine. La même année, le taux de participation au marché du travail était de 48,8 % pour les femmes et de 66 % pour les hommes¹⁰.

20. Dans son rapport de pays de 2023 sur Haïti, le FMI a dit déceler des signes de résilience malgré un environnement très difficile. Il a noté que : a) les réserves internationales nettes avaient été reconstituées, bien qu'à partir d'une base faible ; b) les droits de douane avaient contribué à augmenter les recettes fiscales de 50 % au cours des six premiers mois de l'exercice 2023, qui a débuté en octobre 2022 ; c) le financement monétaire du budget avait diminué¹¹. Le déficit s'était abaissé en raison d'une réduction des subventions et d'une meilleure génération de revenus. Toutefois, malgré une évolution favorable de la dette, Haïti demeurerait exposé à un risque élevé

⁸ Banque mondiale, « Croissance du PIB (% annuel) – Haïti », base de données de la Banque mondiale. Consultable à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?end=2022&locations=HT&start=2014&view=chart>.

⁹ Voir www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview.

¹⁰ Rapport sur le développement humain 2023-2024 : Sortir de l'impasse – Repenser la coopération dans un monde polarisé (publication des Nations Unies, 2024).

¹¹ Fonds monétaire international (FMI), Haïti: Staff-Monitored Program-Extension and Modification of Performance Criteria-Press Release, and Staff Report, Rapport de pays établi par le personnel du FMI, n° 2023/315 (2023).

de surendettement¹². Des progrès ont par ailleurs été réalisés pour améliorer la transparence dans la présentation du budget, qui a été approuvé pour la première fois avant le début de l'année. La loi révisée sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a été approuvée par le Conseil des ministres en avril 2023.

21. Dans son budget national 2023-2024¹³, approuvé en octobre 2023, le Gouvernement haïtien a donné la priorité à la stabilité macroéconomique, soutenant ainsi les populations vulnérables et s'attaquant aux problèmes de sécurité. Parmi les actions prioritaires figurent la mise en œuvre de programmes sociaux du Gouvernement visant à mitiger les effets de l'inflation sur les plus pauvres, le développement agricole, le soutien au secteur privé aux fins de la création d'emplois et la lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment des avoirs.

22. Selon l'Institut haïtien de statistique et d'informatique¹⁴, les envois de fonds des Haïtiennes et Haïtiens à l'étranger s'élèveront à environ 3,8 milliards de dollars en 2023. Ce chiffre affichait une légère diminution – de 1,2 % – en 2023, contre une baisse plus importante – de 4,9 % – en 2022. Le Programme d'urgence multisectoriel pour l'apaisement et la réinsertion sociale des groupes vulnérables, mis en place par le Gouvernement et financé par le Trésor, visait à aider les ménages à atténuer les effets de l'inflation sur leur pouvoir d'achat.

23. Le Groupe a été informé que des millions d'Haïtiennes et d'Haïtiens n'avaient pas accès à l'électricité, à l'eau, à l'assainissement ou aux soins de santé du fait de la détérioration de la situation. En outre, au vu du faible taux de recouvrement des impôts, le Gouvernement ne peut pas générer des revenus suffisants pour fournir des services de base. Le Groupe souligne que, pour renforcer les capacités haïtiennes, il faut améliorer le développement du capital humain en augmentant les investissements dans les services essentiels tels que l'éducation et les soins de santé.

2. Secteur de la santé

24. Le système de santé d'Haïti demeure au bord de l'effondrement en raison, notamment, d'un manque de financement et de fournitures, d'un accès limité au carburant nécessaire pour les infrastructures de santé, des attaques ciblées visant les hôpitaux et d'une pénurie d'agents de santé due à des taux d'attrition élevés. Le départ du pays de personnel de santé qualifié et les risques en matière de sécurité auxquels doivent faire face ceux et celles qui restent sont des préoccupations majeures. Le pays demeure aux prises avec une épidémie de choléra, dénombant près de 72 000 cas suspects et 1 000 décès depuis sa résurgence, en octobre 2022¹⁵. La crise en matière de sécurité et d'autres problèmes, tels que les pénuries de carburant et l'instabilité économique, entravent les efforts de riposte, y compris la surveillance et l'accès aux traitements. Le système de santé a également du mal à prendre en charge la santé de la mère et de l'enfant, traiter les blessures liées à la violence qui fait rage actuellement et s'occuper des problèmes de santé mentale. Il existe un risque de réapparition de maladies telles que la poliomyélite et la rougeole. Il est essentiel de redoubler d'efforts pour renforcer le secteur de la santé du pays.

25. L'OPS, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, le Ministère haïtien de la santé, Médecins sans frontières et d'autres partenaires, a fait face à divers

¹² FMI, « List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries », 29 février 2024.

¹³ Voir <https://budget.gouv.ht/loi-de-finances/Lettres%20de%20Cadrag>.

¹⁴ Institut haïtien de statistique et d'informatique, « Les comptes économiques en 2023 », décembre 2023.

¹⁵ Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Besoins humanitaires et plan de réponse Haïti », janvier 2024.

problèmes de santé en Haïti, notamment des épidémies de choléra, des problèmes de santé maternelle et des violences sexuelles et fondées sur le genre, dans des conditions de sécurité difficiles. En dépit des difficultés rencontrées, l'OPS a poursuivi ses efforts en renforçant les services de santé des collectivités, en fournissant un soutien en matière de santé mentale et en coordonnant l'action humanitaire. La mortalité maternelle figure parmi les principales préoccupations, de même qu'un accès limité aux soins de santé imputable à des problèmes de sécurité, et une pénurie d'agents de santé. L'OPS continue de travailler dans des domaines tels que de l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Elle s'est également occupée en priorité de la santé des femmes, notamment en fournissant du matériel médical et en formant les agents de santé, tout en soulignant l'importance de maintenir un accès équitable et neutre aux services de santé.

26. En réponse aux problèmes de malnutrition aiguë, un effort de collaboration a été mené par l'Organisation mondiale de la Santé, en partenariat avec la FAO, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF et le PAM. Ensemble, ces organismes ont lancé un plan d'action mondial contre l'émaciation des enfants, dans lequel la prévention et le traitement figurent au nombre des domaines d'action prioritaires et Haïti est qualifié de pays prioritaire aux fins de l'initiative¹⁶. En outre, l'OPS a aidé le Ministère de la santé à mettre au point des outils et à renforcer les capacités dans divers domaines tels que l'allaitement, la gestion de la malnutrition aiguë et la surveillance.

27. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour soutenir les personnes rescapées de violences sexuelles et fondées sur le genre, notamment dans les domaines suivants : fourniture d'une aide médicale, santé mentale et soutien psychosocial, relogement et aide économique. Les entités des Nations Unies disposent actuellement d'un groupe de travail sur la lutte contre la violence sexiste, dirigé par le Ministre à la condition féminine et aux droits des femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Le Groupe encourage la mission multinationale d'appui à la sécurité et la Police nationale d'Haïti à collaborer avec l'OPS et les entités compétentes des Nations Unies pour garantir aux victimes de violences sexuelles et fondées sur le genre une protection renforcée et une riposte efficace, en recourant à des méthodes axées sur les personnes survivantes et en s'inspirant des bonnes pratiques en vigueur dans d'autres pays.

28. Les efforts de coordination déployés dans le secteur de la santé se sont étendus au système des Nations Unies et aux donateurs bilatéraux, des travaux se déroulant actuellement dans le cadre du plan de réponse aux besoins humanitaires.

3. Systèmes alimentaires résilients

29. Malgré son potentiel agricole considérable, Haïti présente l'un des niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés au monde. Haïti importe aujourd'hui près de la moitié des denrées alimentaires et 83 % du riz consommés dans le pays. En dépit de ces difficultés, le pays a maintenu ses exportations de certains produits, en particulier les mangues et le café. L'insécurité alimentaire du pays, qui est ancrée dans des problèmes structurels profondément enracinés, a été exacerbée par les niveaux élevés de violence perpétrés par des bandes armées et leurs retombées en termes d'insécurité, et menacée d'autant par les événements liés au climat. La violence des gangs perturbe les marchés, les chaînes d'approvisionnement, l'accès aux denrées alimentaires locales et la circulation en toute sécurité des personnes et des biens, y compris les produits agricoles. Elle compromet également l'accès aux

¹⁶ Voir www.childwasting.org/ (en anglais).

écoles, dont dépendent des dizaines de milliers d'enfants pour obtenir, chaque jour, un repas nutritif.

30. S'appuyant sur les travaux du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti, y compris son groupe de travail chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient, le Conseil économique et social a organisé, le 16 juin 2023, une réunion extraordinaire chargée d'examiner la question des besoins d'Haïti en matière de sécurité alimentaire. À l'issue de la réunion, une déclaration de la Présidente a été publiée¹⁷, dans laquelle celle-ci a demandé une action et une mobilisation de ressources immédiates visant à éliminer la faim en Haïti. Les participants ont souligné la nécessité absolue d'une aide alimentaire d'urgence et d'une aide à la subsistance pour renforcer la résilience en matière de sécurité alimentaire, en particulier pour les plus vulnérables. Au cours de la réunion, les jeunes Haïtiennes et Haïtiens ont fait part de leurs espoirs, de leurs vues et de leurs solutions et ont appelé la communauté internationale à agir. Le Ministre de la planification et de la coopération externe d'Haïti, Ricard Pierre, a fait part de l'intention de son pays de lancer un plan d'investissement destiné à accroître la sécurité alimentaire. Des appels pressants ont été lancés aux donateurs existants pour qu'ils fassent preuve de solidarité avec le peuple haïtien et augmentent substantiellement leurs contributions, ainsi qu'aux nouveaux donateurs pour qu'ils répondent à l'appel de fonds urgent afin d'assurer la mise en œuvre complète du plan de réponse humanitaire pour Haïti.

31. Le Groupe a été informé des travaux du mécanisme de sécurité climatique des Nations Unies en Haïti. Le groupe sur la sécurité climatique en Haïti, créé en 2022 et composé de représentants d'une soixantaine d'organisations, a mené une étude préliminaire sur les interactions entre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement d'une part, et la crise de l'insécurité en Haïti, de l'autre. Le Groupe a pris connaissance de diverses initiatives mises en œuvre pour relever ces défis compte tenu de la sensibilité aux conflits. Parmi ces initiatives figurent le projet du Fonds pour la consolidation de la paix, exécuté par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail ; la réintégration verte des migrants avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement ; le projet du Fonds vert pour le climat et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur l'agriculture intelligente face au climat.

32. Lors d'une réunion du groupe de travail chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient, il a été suggéré de modifier l'approche du risque et de la résilience en fonction du contexte afin de faire face aux risques systémiques et de renforcer les systèmes alimentaires haïtiens. Un tel changement de cap exige que l'on donne la priorité à la résilience du système alimentaire et mette l'accent sur une approche intégrée en adoptant une perspective multirisque. À cette fin, la communauté internationale pourrait appuyer la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et la stratégie nationale haïtienne de réduction des risques de catastrophe pour la période 2019-2030. À cet égard, le Groupe appelle les partenaires à soutenir l'initiative « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général et son plan de mise en œuvre pour Haïti afin de garantir la prise de mesures anticipatives pouvant renforcer la résilience des systèmes alimentaires dans le pays.

¹⁷ Voir <https://ecosoc.un.org/sites/default/files/2023-06/ECOSOC-SM-on-Haiti-Presidential-Statement.pdf>.

33. Le Groupe a été informé que la lutte contre la déforestation en Haïti passait également par une perspective multirisque et une approche systémique prenant en compte les conséquences de la crise climatique et les risques sociaux, technologiques, biologiques et géologiques. Il était essentiel de renforcer la capacité de mesurer les risques. Il faudrait s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et proposer à la population des solutions novatrices pour répondre à leurs besoins.

34. Le Groupe a également pris connaissance de diverses initiatives en matière de sécurité alimentaire menées par des entités des Nations Unies, notamment la FAO, le Fonds international de développement agricole et le PAM, ainsi que par des organisations non gouvernementales, pour répondre aux besoins alimentaires d'urgence immédiats tout en contribuant à la mise en place de systèmes alimentaires résilients et productifs. Les contraintes en matière de financement dues à la démobilisation des donateurs a compromis l'action à mener pour traiter la question de la sécurité alimentaire.

35. Haïti a besoin d'investissements et de financements pour améliorer la production alimentaire locale, promouvoir des pratiques agricoles durables et intelligentes face au climat, mettre en place des chaînes de valeur agricoles qui relient les agriculteurs aux marchés, moderniser les infrastructures agricoles et renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux chocs climatiques, agronomiques et économiques et aux conflits.

36. Le Groupe a continué de plaider en faveur d'un appui accru qui permette de promouvoir la sécurité alimentaire en Haïti, notamment en amplifiant la portée des travaux de son groupe de travail informel chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient. Lors de ses récentes consultations, le Groupe a encouragé les institutions financières internationales à accroître leur soutien et leur collaboration en matière de sécurité alimentaire, notamment par le truchement d'investissements dans l'agriculture locale, de programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et d'initiatives visant à renforcer la résilience des ménages. Le Groupe souligne la nécessité d'élargir la réserve de ressources, de redynamiser les partenaires existants et de sensibiliser et mobiliser de nouveaux partenaires. À cet égard, le groupe de travail chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient étudie les moyens de mobiliser des donateurs non traditionnels pour appuyer les efforts en matière de sécurité alimentaire déployés en Haïti.

D. Droits humains, état de droit et administration de la justice

37. De nombreux Haïtiens et Haïtiennes ont subi – et continuent de subir – des violences et violations graves de leurs droits humains. Le Groupe est extrêmement préoccupé par les violations des droits humains commises en toute impunité, notamment les meurtres, les agressions violentes, les enlèvements et les violences sexuelles, ainsi que le recrutement d'enfants par des bandes criminelles, en Haïti.

38. Le Groupe est très préoccupé par l'utilisation systématique de la violence sexuelle et fondée sur le genre commise par les bandes criminelles et souligne combien il est urgent de renforcer la protection des personnes victimes et survivantes et de prendre des mesures de riposte efficaces. Le Groupe souligne la nécessité de redoubler d'efforts afin de protéger les femmes et les filles et de garantir un financement suffisant des programmes de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. À cet égard, une collaboration étroite avec les acteurs de la sécurité est essentielle.

39. Il est urgent de lutter contre les répercussions de la violence sur les jeunes en Haïti, notamment dans le cadre de programmes de désarmement, de réintégration et de réadaptation. Il faut que le Gouvernement haïtien, les partenaires internationaux et les organisations non gouvernementales locales et internationales déploient des efforts concertés pour remédier au problème des jeunes faisant partie de bandes criminelles.

40. Le Groupe a continué de plaider pour une approche globale et coordonnée, notamment par l'intermédiaire de son groupe de travail informel chargé d'aider Haïti à renforcer les capacités et la responsabilité de ses institutions publiques, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice. Les capacités dont dispose la Police nationale d'Haïti pour lutter contre la violence en bande organisée se sont raréfiées. Le BINUH a continué à appuyer, former et conseiller la Police nationale d'Haïti, notamment grâce au panier de fonds géré par le PNUD, évalué à 25,5 millions de dollars en janvier 2024, en se concentrant sur les capacités institutionnelles, la coordination et la gestion du dispositif de sécurité. À cet égard, le Groupe prend note de la recommandation formulée par le comité directeur du panier de fonds de proroger de deux ans la durée de vie du programme et d'intensifier les efforts d'exécution de projets.

41. Le Groupe a été informé des difficultés rencontrées dans le secteur judiciaire et les systèmes pénitentiaires, notamment les longues périodes de détention provisoire et la surpopulation carcérale, les problèmes d'accès aux aliments et à l'eau potable et des conditions sanitaires difficiles. Le Groupe salue les efforts que déploie le BINUH pour renforcer le système judiciaire du pays, en accordant la priorité à la protection des victimes, en s'attaquant à la corruption et en renforçant les mécanismes de contrôle des juges et des procureurs. Pour parvenir à la stabilité en Haïti, il faut démanteler les réseaux de gangs et procéder à leur réhabilitation au sein de la collectivité et à leur réintégration sociale et économique, notamment grâce au plan d'action national établi avec l'appui de l'ONU et conçu par le groupe de travail interministériel sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la lutte contre la violence locale, en collaboration avec diverses parties prenantes. Le Groupe salue les efforts incessants déployés par le BINUH pour défendre et encourager l'adoption de solutions constructives et non violentes. Il souligne qu'il est urgent de renforcer la capacité de la Police nationale d'Haïti de rétablir la sécurité, notamment en déployant la mission multinationale d'appui à la sécurité autorisée par le Conseil de sécurité.

42. Le Groupe souligne la nécessité d'adopter une approche globale qui englobe des interventions dans les domaines du développement, de la subsistance, de la réintégration et du désarmement ainsi que de dynamiser l'aide à apporter aux institutions haïtiennes chargées de la sécurité. Le Groupe a fait part aux institutions financières internationales de ses préoccupations concernant les systèmes judiciaire et pénitentiaire du pays. Il a également souligné qu'une aide supplémentaire est requise d'urgence pour renforcer les capacités haïtiennes dans ces secteurs. Il est également urgent de mettre en place des plans clairs et réalisables de désarmement, démobilisation et réintégration des membres de gangs, en particulier des jeunes, ainsi que de réduction de la violence de proximité.

III. Un appui international coordonné et cohérent au service du développement durable

A. Appui des Nations Unies aux efforts déployés par Haïti en faveur de la stabilité et du développement durable

43. Afin de trouver une solution à long terme pour Haïti, il faut s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité et de l'instabilité du pays. Le Groupe se félicite de la signature par l'ONU et le Gouvernement haïtien, en avril 2023, du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2023-2027, doté d'un budget de 1,1 milliard de dollars. S'appuyant sur une vision et une stratégie communes permettant de parvenir à un développement durable au cours de la période 2023-2027, le Plan-cadre de coopération est axé sur cinq domaines prioritaires, définis à l'issue d'un processus de consultation tenu avec des partenaires nationaux, publics et privés ainsi qu'avec les milieux universitaires et la société civile. Entre autres domaines de travail prioritaires figurent la gouvernance, la sécurité et l'état de droit, la transformation économique inclusive, les services sociaux et l'environnement. À cet égard, le Groupe appelle les partenaires, le système des Nations Unies et les institutions financières internationales à renforcer l'aide qu'ils apportent au peuple haïtien pour remédier aux causes socioéconomiques profondes de la crise multidimensionnelle.

44. En septembre 2023, le Gouvernement haïtien, en collaboration avec diverses parties prenantes et entités des Nations Unies, a entamé un dialogue sur le financement des objectifs de développement durable afin de recenser les actions prioritaires pour la mise en œuvre du cadre national intégré de financement du développement durable en Haïti.

45. Le Fonds pour la consolidation de la paix a continué d'appuyer Haïti, notamment dans le cadre de 11 projets exécutés depuis avril 2023, pour contribuer à la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, en particulier dans les domaines de la gouvernance et de l'état de droit, de la justice et des droits humains, et des modèles économiques inclusifs¹⁸. En septembre 2023, le montant des investissements actifs du Fonds pour la consolidation de la paix était évalué à 10,3 millions de dollars. Plusieurs entités des Nations Unies, dont l'OIM, le PNUD, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le FNUAP, l'UNICEF et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, ont collaboré à divers projets du Fonds pour la consolidation de la paix afin d'apporter un soutien juridique, psychosocial et communautaire à Haïti. Les efforts ont porté essentiellement sur la lutte contre la violence des gangs et la violence fondée sur le genre ainsi que sur la participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits.

B. Promotion de l'efficacité de l'aide

46. Le montant de l'aide publique au développement en faveur d'Haïti a diminué, passant de 949 millions de dollars en 2021 à 906 millions de dollars en 2022¹⁹. Selon

¹⁸ Fonds de consolidation de la paix, « Haïti », septembre 2023.

¹⁹ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Versements d'aide (APD) vers les pays et régions [CAD2a] », Explorateur des données de l'OCDE. Consultable à l'adresse suivante : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=4c5c4984-b8f4-4a00-a04c-6801ba20697c&themetreeid=3>.

les derniers chiffres relatifs aux activités opérationnelles de développement des Nations Unies, les fonds consacrés aux activités des Nations Unies en Haïti en 2022 se sont élevés à 297 millions de dollars (39 % consacrés à des activités liées au développement et 61 % à des activités humanitaires), contre 270 millions de dollars en 2021. Le financement pour 2022 a représenté 0,5 % du total des dépenses mondiales – 54,4 milliards de dollars – consacrées aux activités opérationnelles de développement durant l’année.

47. Malgré les répercussions des conditions de sécurité sur leur travail, les institutions financières internationales ont poursuivi les efforts qu’elles déploient en Haïti pour répondre aux besoins urgents de la population, notamment grâce à une collaboration étroite avec les entités des Nations Unies, telles que le BINUH, l’équipe de pays des Nations Unies, le FNUAP, l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ONU-Femmes et le PAM.

48. Le 29 juin 2023, le FMI a approuvé un programme de référence du FMI avec Haïti, qui a pris fin le 31 mars 2024. Le programme de neuf mois a été conçu par les services du FMI et les autorités haïtiennes pour appuyer la réalisation des objectifs de ces dernières dans le domaine de la politique économique, compte tenu de la fragilité du pays et des contraintes en matière de capacités. En mars 2024, le FMI a prorogé jusqu’en septembre 2024 la durée de vie du programme et y a ajouté de nouveaux objectifs de référence, tels que la publication d’un rapport d’évaluation diagnostique de la gouvernance du FMI et d’un audit annuel de la banque centrale. Le nouveau programme a été conçu pour renforcer la mobilisation des recettes nationales et augmenter les impôts en appuyant la mise en œuvre du Code général des impôts. Les mesures de gouvernance et de lutte contre la corruption doivent rester des composantes clés des réformes menées dans le cadre du programme. Par ailleurs, les autorités haïtiennes ont adressé récemment au FMI une demande officielle d’évaluation diagnostique de la gouvernance, conçue pour contribuer à l’élaboration de stratégies sur la gouvernance et la lutte contre la corruption, y compris l’échelonnement des réformes.

49. Le Groupe a été informé que le portefeuille du Groupe de la Banque mondiale en Haïti, comprenant quelque 1,2 milliard de dollars d’engagements en cours de décaissement sur une période de quatre à six ans, avait été touché par la situation en matière de sécurité. Le Groupe de la Banque mondiale avait débloqué 200 millions de dollars par l’intermédiaire du Guichet de financement des ripostes aux crises de l’Association internationale de développement à la suite du tremblement de terre qui avait secoué Haïti en 2021. Le Groupe de la Banque mondiale a collaboré avec d’autres organismes, notamment dans le cadre du programme de restructuration et de relèvement du Gouvernement. Parmi les autres exemples de collaboration, on peut citer la collaboration du Groupe de la Banque mondiale avec le Bureau des Nations Unies pour les services d’appui aux projets concernant l’énergie, le PAM pour les programmes d’alimentation scolaire, l’UNICEF pour l’eau et l’assainissement, la FAO pour l’agriculture et l’OIM pour la reconstruction de logements dans le sud du pays. Le Groupe a également été informé que le portefeuille actuel du Groupe de la Banque mondiale en Haïti se centrait sur les secteurs suivants : 35 % sur les infrastructures, 30 % pour le développement humain (éducation, santé et protection sociale), 20 % pour le développement durable (notamment l’agriculture, l’eau et le développement urbain) et 8 % pour la macro-gouvernance et les institutions financières. En 2023, les opérations du Groupe de la Banque mondiale se concentraient essentiellement dans le nord (30 %) et le sud (40 %, principalement dans le domaine des mesures antisismiques) ainsi que sur un programme de santé national, axé sur la surveillance des maladies. Un nouveau cadre de partenariat par pays du Groupe de la Banque mondiale est en cours d’élaboration pour la période 2024-2028.

50. La BID a continué d'appuyer Haïti dans le cadre de programmes de subventions mis en œuvre en collaboration avec des organisations de la société civile locale, de mesures de renforcement des capacités et d'investissements dans le secteur privé. Elle a ajusté son approche en donnant la priorité aux secteurs sociaux, tels que la santé et l'éducation, pour répondre aux besoins immédiats. Le Groupe a été informé qu'avec un portefeuille de 24 opérations totalisant 1,3 milliard de dollars, la BID se concentrait sur les secteurs de l'éducation, de la protection sociale, de la santé, de l'agriculture et de la résilience afin de promouvoir la stabilité économique et la résilience face aux chocs. Parmi les financements récemment approuvés figurait un programme d'éducation de 44 millions de dollars. Les partenariats avec des organisations telles que le PAM mettent en évidence la nature collaborative de l'exécution de projets sociaux ayant un impact. Toutefois, des défis persistent, en particulier dans le secteur de la santé, où la BID envisage l'exécution d'un programme global destiné à répondre aux besoins en matière d'infrastructures, de capacités opérationnelles et de ressources humaines.

51. Le Groupe a entendu des préoccupations concernant les effets néfastes de la fuite du capital humain qualifié (ou de l'« exode des cerveaux ») sur l'ensemble des secteurs et des organisations internationales. À cet égard, le Groupe encourage les institutions financières internationales à renforcer l'appui qu'elles apportent aux autorités haïtiennes pour régler le problème des taux élevés d'attrition enregistrés parmi le personnel du secteur public.

52. Le Groupe continue de souligner l'importance de la coordination et de la cohérence entre les partenaires ainsi que de la participation significative des Haïtiens et de la prise en main de l'action par eux. Le Groupe se félicite de l'étroite collaboration entre les institutions financières internationales et les entités des Nations Unies. Il encourage également la poursuite du dialogue entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales.

IV. Conclusions et recommandations

53. La période considérée a continué d'être marquée en Haïti par une crise complexe et protéiforme présentant des enjeux politiques et humanitaires ainsi que des difficultés en matière de sécurité, de développement et de droits humains. **Durant cette période, le Groupe a formulé une série de recommandations dans lesquelles il a souligné qu'il était urgent de rétablir la sécurité afin de contribuer à alléger les souffrances des Haïtiennes et Haïtiens, de promouvoir le développement durable et d'aider les organisations humanitaires et les partenaires de développement à fournir l'aide dont le pays a tant besoin.**

54. Le Groupe affirme de nouveau que les mesures de sécurité doivent être complétées par une stratégie globale, durable et à long terme assortie de ressources financières suffisantes, visant à remédier aux causes de la violence, telles que l'instabilité politique, les inégalités économiques et sociales, l'extrême pauvreté, le taux de chômage élevé, les violations des droits humains, l'impunité, la corruption et la faiblesse des institutions publiques. Une telle stratégie globale et durable à long terme doit être dirigée et prise en main par les Haïtiennes et les Haïtiens.

55. Dans tous ces domaines, la coordination et la cohérence entre les partenaires, y compris l'ONU, les organisations régionales et sous-régionales, les institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux, mais surtout, la participation véritable des Haïtiennes et des Haïtiens, seront essentielles.

56. Il est essentiel de renforcer la coopération et l'efficacité des partenariats mondiaux et régionaux pour faire face aux crises protéiformes qui sévissent en Haïti. L'approfondissement des initiatives de coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de coopération triangulaire peut ouvrir de nouvelles voies vers le développement et rapporter des avantages à long terme aux populations d'Haïti.

57. Le Groupe soumet les recommandations ci-après à l'examen du Conseil économique et social.

58. Le Groupe encourage le Gouvernement haïtien à faire ce qui suit :

a) Garantir la tenue d'un dialogue politique national large et inclusif, auquel participent les femmes et les jeunes, afin de tracer la voie à suivre pour réengager le pays sur la voie de la stabilité et du développement durable, notamment par l'organisation d'élections crédibles, libres, régulières et transparentes ;

b) Renforcer les efforts visant à faire avancer l'exécution du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2023-2027 grâce à la mise en place du cadre de financement national intégré pour le développement durable, notamment au moyen de partenariats avec les donateurs ;

c) Mettre en place un mécanisme de coordination fiable et transparent composé de représentants des autorités nationales et des partenaires internationaux permettant d'opérer une gestion de l'aide extérieure au développement du pays qui soit axée sur des résultats concrets et mesurables ;

d) Favoriser une coopération étroite entre la Police nationale d'Haïti et la mission multinationale d'appui à la sécurité afin de permettre aux personnes qui reçoivent une assistance d'accéder, sans entrave et en toute sécurité, à l'aide humanitaire ;

e) Poursuivre les efforts qu'il déploie pour réformer le secteur de la justice, en veillant tout particulièrement à garantir l'état de droit et à prendre des mesures de lutte contre l'impunité et la corruption ;

f) Renforcer l'action menée pour promouvoir le plein respect des droits humains, notamment en prévenant les violences sexuelles et fondées sur le genre et en luttant contre ces violences ;

g) Renforcer les efforts visant à assurer la sécurité et le bien-être des populations déplacées à l'intérieur du pays ;

h) Renforcer les systèmes de santé afin de fournir des services de santé essentiels à la population ;

i) Construire des systèmes alimentaires résilients afin de promouvoir la sécurité alimentaire pour l'ensemble des Haïtiennes et des Haïtiens ;

j) Étudier les moyens de résoudre le problème des taux d'attrition élevés parmi les employés du secteur public ;

k) Renforcer la coopération avec les pays de la région pour promouvoir et protéger les droits humains des migrants haïtiens.

59. Le Groupe recommande à la communauté internationale et aux autres acteurs du développement de faire ce qui suit :

a) Redoubler d'efforts pour appuyer le plan de réponse aux besoins humanitaires 2024 pour Haïti afin de garantir que les besoins humanitaires et de protection sont satisfaits ;

b) Prendre des mesures d'urgence pour aider à répondre aux besoins alimentaires pressants des Haïtiens, tout en fournissant une aide d'urgence en matière de moyens de subsistance afin de mettre en place un système alimentaire plus résilient et plus productif ;

c) Soutenir la mission multinationale d'appui à la sécurité pour rétablir d'urgence la sécurité en versant des contributions financières volontaires au fonds d'affectation spéciale et en fournissant du personnel, des connaissances spécialisées et des capacités ;

d) Apporter une assistance coordonnée qui permette de renforcer les capacités de la Police nationale d'Haïti, notamment par des contributions au panier de fonds géré par le PNUD ;

e) Renforcer les capacités haïtiennes de prévention des violences sexuelles et fondées sur le genre et de lutte contre ces violences, notamment dans le cadre d'approches fondées sur les personnes survivantes ;

f) Endiguer d'urgence le flux d'armes illégales vers Haïti, notamment par la mise en œuvre intégrale de la résolution 2700 (2023) du Conseil de sécurité ;

g) Appuyer les efforts visant à améliorer la production et la productivité locales, à promouvoir des pratiques agricoles durables et intelligentes face au climat, à développer les chaînes de valeur agricoles, à mettre les agriculteurs en relation avec les marchés, à accroître la demande internationale pour les produits et services locaux, les investissements et le financement, à moderniser les infrastructures agricoles et à créer davantage de possibilités d'emplois décents et de revenus ;

h) Renforcer la capacité du secteur public haïtien de prêter des services de base à la population, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé, et s'attaquer au problème des taux d'attrition élevés, notamment dans les pays de destination ;

i) Apporter un soutien financier supplémentaire au programme d'alimentation scolaire local mis en œuvre par la FAO, l'UNICEF, le PAM et leurs partenaires, qui s'appuie sur des denrées alimentaires provenant de petits exploitants locaux ;

j) Soutenir l'accélération du financement et de la mise en œuvre du plan national 2020-2030 pour le secteur de l'éducation en Haïti, qui vise à élargir l'accès à l'enseignement primaire et secondaire ainsi qu'à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle et technique ;

k) S'associer à une approche régionale globale de la protection des femmes, hommes, filles et garçons haïtiens qui se déplacent dans la région ;

l) Appuyer la lutte contre la corruption et l'impunité en Haïti et le rétablissement de l'état de droit par le renforcement des institutions haïtiennes, en particulier les systèmes judiciaire et pénitentiaire ;

m) Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national de désarmement, de démobilisation et de réintégration et de lutte contre la violence locale, mis sur pied par les parties prenantes haïtiennes conjointement avec l'ONU, qui englobe des mesures favorisant la création d'un espace de dialogue et de cohésion sociale au sein des collectivités ;

n) Appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans son intégralité afin de s'attaquer aux causes profondes de

la violence en Haïti, notamment par le truchement du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2023-2027, en mettant l'accent sur la gouvernance, la sécurité et l'état de droit, la transformation économique inclusive, les services sociaux et l'environnement ;

o) Encourager les partenaires à envisager d'apporter un soutien budgétaire direct à Haïti, par exemple pour le paiement des salaires et l'allègement de la dette ;

p) Promouvoir une croissance économique inclusive et la création d'emplois en Haïti, notamment par le renforcement des partenariats public-privé, l'investissement dans les moyennes entreprises et la formation professionnelle ;

q) Renforcer la collaboration avec le Fonds pour la consolidation de la paix afin de tirer parti de son rôle capital dans l'édification et la pérennisation de la paix en Haïti ;

r) Soutenir les mesures de préparation aux catastrophes, de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques pour accroître la résilience d'Haïti face aux effets perturbateurs des catastrophes et des changements climatiques sur les collectivités, notamment dans le cadre de l'initiative « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général et de son plan de mise en œuvre pour Haïti ;

s) Encourager la cohérence et la coordination dans le domaine du développement, en collaboration étroite avec les autorités haïtiennes et en concertation avec les différentes parties prenantes haïtiennes, pour que l'aide au développement à long terme soit plus efficace ;

t) Soutenir la mise au point d'initiatives de coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de coopération triangulaire ainsi que la mise en commun des meilleures pratiques afin de tirer parti des connaissances spécialisées existantes pour faire face à l'urgence alimentaire et humanitaire, réduire l'insécurité alimentaire et mettre en place un système alimentaire plus productif et résilient ;

u) Formuler une approche globale fondée sur les liens entre la paix, l'action humanitaire et le développement en faveur d'Haïti.

60. Le Groupe est solidaire du peuple haïtien, qui fait preuve d'une extraordinaire résilience face à une crise prolongée et protéiforme. Il demeure résolu à appuyer Haïti dans les efforts que déploie le pays pour relever les défis complexes qui se présentent à lui et favoriser la stabilité et le développement à long terme.

61. Le Groupe remercie le Département des affaires économiques et sociales, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur humanitaire) pour Haïti et les membres du BINUH et l'équipe de pays des Nations Unies de l'appui qu'ils n'ont cessé de lui apporter.

Annexe

Activités menées par le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti au cours de la période considérée

1. Au cours de la période considérée, le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti a continué de suivre de près la situation en Haïti et a mené une série d'activités, décrites ci-après.

A. Groupe consultatif ad hoc sur Haïti

2. Le 24 avril 2023, le Président du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti et Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, Robert Rae, aux côtés de représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Programme alimentaire mondial, ont organisé une séance d'information sur la situation humanitaire en Haïti. La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire) pour Haïti, Ulrika Richardson, a prononcé une allocution qui a été suivie d'un exposé de la Chef par intérim du Bureau de la coordination des affaires humanitaires en Haïti, Alexandra De Sousa, et du Directeur de pays du Programme alimentaire mondial, Jean-Martin Bauer, ainsi que d'une personne représentant la société civile. Cet exposé était consacré principalement au plan de réponse humanitaire 2023 visant à mobiliser une assistance urgente ayant pour but d'aider Haïti à relever les défis complexes auxquels le pays doit faire face et à atteindre les personnes les plus vulnérables.

3. Les 26 avril et 6 juillet 2023, le Président du Groupe a participé aux séances d'information du Conseil de sécurité sur Haïti, soulignant que les mesures immédiates destinées à aider Haïti à rétablir la sécurité devaient s'accompagner d'efforts visant à s'attaquer aux causes profondes de la violence dans le pays, notamment l'extrême pauvreté, la corruption, l'impunité et la collusion entre les sphères politique et économique.

4. Le 20 juin 2023, le Président du Groupe a participé, à titre d'intervenant, à la réunion du Conseil économique et social sur le passage de la phase des secours aux activités de développement, qui s'est tenue sur le thème « Passage de la phase des secours aux activités de développement : prendre des mesures pour promouvoir la résilience, des solutions durables et le relèvement dans des contextes de catastrophes et de crises liées au climat ». Au cours de la table ronde, il a présenté les conclusions de l'évaluation de la situation en Haïti effectuée par le Groupe, ainsi que les recommandations de ce dernier.

5. Les 22 juin, 8 septembre et 3 novembre 2023, le Groupe a organisé des réunions avec le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) pour Haïti afin de discuter de l'évolution de la situation en Haïti et de ses incidences sur son travail. Le Groupe a également entendu un exposé sur les travaux de ses groupes de travail.

6. Le 21 septembre 2023, le Groupe a organisé une réunion de haut niveau avec les partenaires des Caraïbes, notamment la Communauté des Caraïbes, à l'occasion du débat de haut niveau de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-huitième session. La réunion, présidée par le Premier Ministre du Canada, Justin Trudeau, a rassemblé plusieurs chefs d'État et de gouvernement et la Présidente du Conseil économique et social. Le Premier Ministre d'Haïti, Ariel Henry, y a également participé. Les participants ont discuté des crises multidimensionnelles en Haïti et de leurs incidences profondes sur la population haïtienne et sur la région. Ils ont étudié des

pistes concrètes qui permettraient à la communauté internationale d'appuyer les solutions mises en œuvre par les Haïtiennes et les Haïtiens pour renforcer la stabilité et le développement durable du pays.

7. Le 21 novembre 2023, lors d'une réunion préparatoire de sa visite à Washington prévue pour le 29 novembre, le Groupe a discuté des points clés à soulever avec ses interlocuteurs à Washington. La dernière heure de la réunion a été consacrée à une discussion virtuelle avec le Groupe de la Banque mondiale.

8. Le 29 novembre 2023, le Groupe s'est rendu à Washington pour y tenir des consultations avec des représentants de la Banque interaméricaine de développement, du Fonds monétaire international, de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'Organisation des États américains sur la nécessité d'apporter un soutien renforcé, durable et coordonné à Haïti, compte tenu de la dégradation de la situation observée dans le pays.

9. Le 13 décembre 2023, le Groupe a organisé une rencontre avec la Représentante spéciale du Secrétaire général et chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, María Isabel Salvador, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) pour Haïti, et la Directrice de la Division des Amériques du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix des Nations Unies, Laura Elena Flores. La réunion a permis aux membres du Groupe de se tenir informés des faits récemment survenus en Haïti et de la participation de l'ONU à la préparation de la mission multinationale d'appui à la sécurité établie par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2699 \(2023\)](#).

10. Le 6 février 2024, le Groupe a tenu une réunion pour discuter des derniers faits survenus en Haïti et des possibilités de renforcer les capacités institutionnelles haïtiennes, en particulier dans les domaines de la justice, du système pénitentiaire et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. La discussion a également porté sur les mécanismes liés au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, tels que les instruments de lutte contre la violence locale et de gestion des armes et des munitions, le but étant de promouvoir le désarmement et le démantèlement des bandes criminelles. La réunion a été l'occasion d'entendre des exposés de la Représentante spéciale du Secrétaire général et chef du BINUH, de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire) pour Haïti, du Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité du Département des opérations de paix, Alexandre Zouev, et de l'Expert indépendant sur la situation des droits humains en Haïti, William O'Neill.

11. Le 13 février 2024, le Président a participé au débat public du Conseil de sécurité sur les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Groupe a invité la communauté internationale à redoubler d'efforts pour rétablir la sécurité en Haïti et à soutenir d'urgence le déploiement de la mission multinationale d'appui à la sécurité. Soulignant qu'il faut de toute urgence renforcer la résilience en Haïti et venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité, le Groupe a exhorté la communauté internationale à intensifier ses efforts pour appuyer le plan de réponse aux besoins humanitaires 2024 afin de garantir que les besoins humanitaires et de protection sont satisfaits.

12. Le 20 mars 2024, le Groupe a organisé une séance d'information sur la situation humanitaire en Haïti animée par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) en Haïti. Cet exposé était consacré principalement au plan de réponse aux besoins humanitaires

2024, l'objectif étant de mobiliser une assistance urgente visant à aider Haïti à relever les défis complexes auxquels le pays doit faire face et à atteindre les personnes les plus vulnérables.

B. Groupe de travail chargé d'aider Haïti à renforcer les capacités et la responsabilité de ses institutions publiques, notamment les secteurs de la sécurité et de la justice

13. Le 4 avril 2023, le groupe de travail chargé d'aider Haïti à renforcer les capacités et la responsabilité de ses institutions publiques, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice, a organisé une réunion avec le chef de la police du BINUH, Papa Samba Mbodj, pour entendre un exposé sur la situation globale en matière de sécurité en Haïti, l'état critique de la Police nationale d'Haïti et la situation désastreuse du système pénitentiaire.

14. Le 17 mai 2023, le groupe de travail a organisé une réunion sur la lutte contre la violence locale en Haïti. Le Groupe a entendu un exposé de la Responsable de la lutte contre la violence de proximité au BINUH, Aimée Faye, du Chef de la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, Thomas Kontogeorgos, et de la Conseillère chargée des questions de paix et de développement au BINUH. Diane Sheinberg.

15. Le 27 mars 2024, le groupe de travail a organisé une réunion consacrée au travail du BINUH concernant le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la réduction de la violence de proximité et la gestion des armes et des munitions, et en particulier sur les enseignements tirés et les bonnes pratiques en la matière. Le Groupe a entendu un exposé du chef de la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité et du chef de la Section chargée des affaires politiques et de la bonne gouvernance du BINUH, Sancho Coutinho.

C. Groupe de travail chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient

16. Les 14 avril et 8 juin 2023, le groupe de travail chargé d'aider Haïti à répondre aux besoins des populations touchées par la crise et à mettre en place un système alimentaire plus productif et plus résilient a tenu des réunions consacrées aux préparatifs de la réunion spéciale du Conseil économique et social sur la sécurité alimentaire en Haïti.

17. Le 26 octobre 2023, le groupe de travail a entendu un exposé du Coordonnateur des programmes d'urgence et de résilience en Haïti de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fabien Tallec, qui a fait une évaluation de la situation concernant la sécurité alimentaire en Haïti. Le groupe de travail a convenu d'élaborer une feuille de route destinée à orienter ses travaux.

18. Le 17 janvier 2024, le groupe de travail a discuté de son projet de plan d'action et de points d'entrée pouvant permettre au Groupe d'appeler l'attention sur Haïti et de mobiliser un soutien en faveur du pays.

19. Le 9 février 2024, le groupe de travail a tenu une réunion hybride consacrée aux liens entre la sécurité alimentaire et l'action climatique. Le Groupe a entendu un exposé du représentant par intérim en Haïti de l'Organisation des Nations Unies pour

l'alimentation et l'agriculture, Al Hassan Cisse, de la spécialiste du droit de l'environnement et médiatrice au Programme des Nations Unies pour l'environnement en Haïti, Paule Juneau, s'exprimant pour le compte du mécanisme de sécurité climatique des Nations Unies, et de l'interlocuteur référent aux Caraïbes pour les questions touchant les petits États insulaires en développement, du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, Jair Torres. Les intervenants ont mis en avant les initiatives des Nations Unies axées sur les liens entre les changements climatiques, la sécurité alimentaire et la consolidation de la paix en Haïti.
